

d'extract. On prépare de même un extract au moyen des capsules vertes du *Datura stramonium*. (Peu employé.)

## EXTRAIT DE SEMENCES DE STRAMONIUM.

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Pr. : Semences de stramonium..... | 1 |
| Alcool à 60°.....                 | 6 |

On broie les semences dans un moulin à noix et on les traite à deux reprises par l'alcool bouillant; les liqueurs refroidies et filtrées sont évaporées en consistance d'extract. On redissout l'extract dans une petite quantité d'eau, on filtre et l'on évapore de nouveau en consistance convenable. Les semences de stramonium nous ont fourni 11 p. 100 d'extract.

Le produit est huileux, mais beaucoup moins que celui qu'on obtient par la décoction aqueuse des graines, en suivant la méthode indiquée par Marcet. Lorsqu'on fait bouillir les semences dans l'eau, le liquide est trouble, et il s'en sépare une grande quantité d'huile, surtout pendant la concentration. Malgré le soin que l'on peut mettre à isoler les matières grasses, l'extract demeure très-oléagineux et manque d'homogénéité. L'extract obtenu par le procédé que nous avons indiqué constitue une préparation très-active qui devrait être plus souvent usitée.

Le professeur Schroff a étudié l'action thérapeutique comparative des extraits de jusquiame et a publié les observations suivantes. — L'extract préparé à l'aide de parties égales d'alcool à 60° et de semences est huileux et non homogène; il se sépare en deux couches. — La portion oléagineuse est plus active que l'extract proprement dit. — C'est le plus énergique des extraits de jusquiame; l'extract obtenu au moyen de la décoction des semences, de la concentration au tiers et de la précipitation par l'alcool à 80°, est inférieur au précédent. — A la suite de ces extraits et par ordre d'énergie décroissante, il convient de classer l'extract résultant de l'évaporation de l'alcoolature, puis l'extract alcoolique ordinaire, et enfin l'extract du suc dépuré.

## VIN DE SEMENCES DE STRAMONIUM.

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Pr. : Semences de stramonium..... | 2 |
| Alcool à 60°.....                 | 1 |
| Vin de Malaga.....                | 8 |

F. S. A. (*Pharmacopée Batave.*)

Ce médicament est très-actif.

## POTION SÉDATIVE.

|                                  |     |
|----------------------------------|-----|
| Pr. : Semences de jusquiame..... | 1   |
| Amandes douces.....              | 8   |
| Eau.....                         | 125 |

On réduit les semences de jusquiame en poudre fine, par trituration dans un mortier de marbre; on ajoute les amandes et l'on fait une émulsion à la manière ordinaire. (*Pharmac. Batave.*)

## DOUCE-AMÈRE.

La Douce-amère (*Solanum Dulcamara* Lin.) doit son nom spécifique à la saveur amère et sucrée des sucS contenus dans ses tissus.

La tige ligneuse de la douce-amère est la seule partie de cette plante qui soit usitée en médecine, elle est employée à titre de médicament sudorifique et dépuratif, dans le traitement des maladies de la peau et des rhumatismes chroniques. La douce-amère, suivant Bretonneau, constitue un puissant dépuratif, dont les doses faibles au début sont élevées jusqu'à ce que le malade commence à éprouver de légers troubles de la vision et des vertiges; le sujet doit être maintenu longtemps dans ces conditions. On observe, pendant l'emploi de la douce-amère, une sensation de sécheresse dans le pharynx et souvent des démangeaisons à la peau. Est-ce à la solanine contenue dans la plante que ces divers symptômes doivent être attribués?

Nous avons déjà vu que la solanine a été découverte par Desfosses dans la douce-amère. Pfaff a décrit, sous le nom de *Picroglycion*, une substance sucrée et amère qu'il a extraite des tiges de cette plante. Pelletier a prouvé que cette matière est un mélange de principe sucré et de solanine.

La douce-amère n'est employée que sous la forme de *Tisane*, de *Sirap* et d'*Extract*. Traitée par infusion, elle cède très-bien à l'eau les principes solubles auxquels elle doit son activité.

## EXTRAIT DE DOUCE-AMÈRE.

|  |       |
|--|-------|
| Pr. : Tiges sèches de douce-amère..... | Q. V. |
| Eau distillée.....                     | S. Q. |

Réduisez les tiges de douce-amère en poudre demi-fine, humectez-les avec la moitié de leur poids d'eau; après deux heures de contact, tassez-les assez fortement dans l'appareil à déplacement et lessivez. Évaporez les liqueurs au bain-marie en consistance d'extract.

Voir plus haut, à l'article *Solanine*, les observations que nous avons présentées, touchant l'influence mydriatique de cet extract comparée à l'absence d'action constatée à l'aide de la solanine.



## TISANE DE DOUCE-AMÈRE.

|  |      |
|--|------|
| Pr. : Tiges de douce-amère sèches et concassées..... | 20   |
| Eau bouillante.....                                  | 1000 |

Faites infuser pendant deux heures et passez. (Hôpitaux de Paris.)

## SIROP DE DOUCE-AMÈRE.

|   |       |
|---|-------|
| Tiges de douce-amère divisées et contusées..... | 200   |
| Sucre.....                                      | 1000  |
| Eau.....  | Q. S. |

On verse 500 grammes d'eau bouillante sur la plante, on laisse infuser pendant six heures et l'on passe avec expression. On verse sur le marc une nouvelle quantité d'eau bouillante suffisante pour obtenir, en y comprenant le produit de la première infusion, 530 grammes de solution filtrée, auxquels on ajoute le sucre, de manière à faire un sirop par simple solution au bain-marie couvert.

30 grammes de sirop contiennent la substance soluble de 4 grammes de tiges de douce-amère.

## TABAC.

Sous le nom de Tabac on désigne les feuilles du *Nicotiana Tabacum* Lin. (Solanées). Cette plante, qui offre un grand intérêt aux points de vue économique et hygiénique, n'a reçu que des applications insignifiantes à la thérapeutique; son histoire pharmaceutique sera donc très-succincte.

Le tabac contient, suivant l'analyse de Posselt et de Reimann, les principes suivants :

*Nicotine; nicotianine; principes colorants, extractifs; gomme; chlorophylle; albumine végétale; gluten; amidon; acide malique; citrates et malates de potasse et de chaux.*

## NICOTINE.

La nicotine est un alcaloïde liquide et volatil qui paraît exister dans la plante à l'état de malate ou de citrate. Cette base organique remarquable ne contient pas d'oxygène; sa composition est exprimée par la formule  $C^{10}H^{14}Az^2$ .

La nicotine, étudiée d'abord par Posselt et Reimann, a été plus tard l'objet de recherches intéressantes exécutées par MM. Boutron et Henry, Ortigosa, Stas, Barral et enfin Schlœsing.

La nicotine a été trouvée en proportion variable dans les diverses parties du tabac, mais principalement dans les feuilles; c'est un alcali puissant et un poison des plus violents. A l'état de pureté, elle

se présente sous l'apparence d'un liquide incolore, transparent, de consistance oléagineuse. La nicotine exhale à froid une odeur vireuse, laquelle se développe beaucoup et devient très-pénétrante, quand on la chauffe; ses vapeurs sont excessivement âpres; sa saveur est caustique; elle produit une sorte d'engourdissement du pharynx. La nicotine bout vers 250°, en se décomposant en partie. Sous l'influence de la lumière, elle s'altère assez promptement et se colore en brun; cet effet se produit très-rapidement en présence des alcalis. Elle donne une solution transparente avec l'eau, et est très-soluble dans l'alcool, l'éther, les huiles fixes et certaines huiles volatiles.

La densité de la nicotine pure est égale à 1,027 à +15°. Les propriétés basiques de la nicotine sont très-énergiques; elle bleuit le tournesol à la façon des hydrates alcalins. 1 équivalent de nicotine exige pour former des sels neutres 2 équivalents d'un acide monobasique; elle est donc *diacide* comme la quinine. Les sels de nicotine sont déliquescents pour la plupart et ne cristallisent que dans des conditions très-spéciales. Les solutions de ces sels possèdent les réactions générales des sels d'alcaloïdes. Parmi les nombreux caractères qui permettent de reconnaître cette substance, on peut citer la coloration purpurine des solutions étendues de nicotine sous l'influence de la teinture d'iode et la formation des cristaux d'*Iodonicotine* résultant du mélange des solutions éthérées d'iode et de nicotine.

Pour obtenir la nicotine, M. Schlœsing donne le procédé suivant. On évapore l'infusion de tabac jusqu'à ce qu'elle se prenne en masse. L'extrait encore chaud est agité avec un volume égal au sien d'alcool à 90°; il se fait un dépôt brun foncé, en grande partie composé de malate de chaux, et il se sépare une liqueur très-colorée. On transforme celle-ci en un extrait sirupeux, qu'il est ordinairement bon de soumettre à un deuxième traitement par l'alcool. Cet extrait encore tiède est traité par une dissolution de potasse; on laisse refroidir, et l'on agite avec de l'éther qui dissout la nicotine. On verse peu à peu dans la dissolution éthérée de l'acide oxalique pulvérisé; il se fait de l'oxalate de nicotine, lequel ne tarde pas à se réduire en gouttelettes qui se réunissent au fond du vase sous la forme d'un liquide sirupeux. On le lave plusieurs fois à l'aide de l'éther, puis on ajoute de la potasse pour décomposer l'oxalate de nicotine et l'on reprend par l'éther. On chasse ce dernier à la température du bain-marie, mais celle-ci devient bientôt insuffisante; alors on l'expose pendant un jour entier dans un bain d'huile à une température de 140° en ayant soin de balayer la cornue par un courant d'hydrogène



sec. Dans ces conditions, on peut élever, sans danger, la température à 180°; la nicotine ainsi distillée est incolore et pure.

La nicotine existe à l'état de combinaison dans la plante; suivant la variété de tabac, sa proportion diffère de 4 à 12 pour 1000. Le tabac préparé en contient peu, quoiqu'il soit très-odorant; ce fait tient à ce qu'une partie de la nicotine est détruite pendant la fermentation des feuilles. L'ammoniaque formée met en liberté une portion de l'alcaloïde, dont l'odeur s'exhale grâce aux vapeurs ammoniacales qui lui servent de véhicule.

Le tabac Havane renferme 2 p. 100 de nicotine; le tabac Maryland 2,3; le tabac de Virginie 6,9; le tabac d'Alsace 3,2; le tabac du Pas-de-Calais 4,9; le tabac du Nord 6,6; celui du Lot 8.

Tout l'intérêt de la nicotine se concentre dans ses actions physiologique et toxique; elle n'a reçu aucune application sérieuse en thérapeutique.

La *Nicotianine*, d'après les observations de MM. Henry et Boutron, est un principe volatil solide. Elle ne paraît avoir aucune influence sur les propriétés du tabac, et emprunte celles qui lui ont été attribuées à son mélange avec la nicotine.

On emploie en médecine les feuilles de tabac préparées. C'est un médicament extrêmement âcre, fort dangereux, qui peut agir à la manière des caustiques; en poudre, on s'en sert comme sternutatoire. Le tabac a été ordonné en fumigations excitantes dans le rectum chez les noyés; dans quelques cas rares, on l'administre en lavements à la dose de 2 à 4 grammes (au maximum) dans 500 grammes d'eau. A l'extérieur, l'infusion du tabac à la même dose est un remède populaire employé dans le traitement de la gale et de quelques maladies de la peau.

LAVEMENT DE TABAC. (Formul. des Hôpitaux.)

|                               |       |
|-------------------------------|-------|
| Feuilles sèches de tabac..... | 2 gr. |
| Eau.....                      | 500   |

Faites infuser pendant une demi-heure.

CIGUË.

La Ciguë officinale est le *Conium maculatum* Lin. (Ombellifères), elle fournit à la matière médicale ses feuilles, ses tiges, ainsi que ses fruits, qui sont des diachènes elliptiques, comprimés latéralement, et portant cinq côtes ondulées, crénelées et égales.

Toutes les parties de la ciguë contiennent en proportion variable la *Conicine*, alcali végétal toxique, découvert par Gieseke. Cette base ne renferme pas d'oxygène et sa composition est exprimée

par la formule  $C^{16}H^{15}Az$ ; quelques auteurs la désignent sous le nom de *Conine* et de *Cicutine*.

CONICINE.

La conicine présente l'aspect d'un liquide oléagineux, incolore, mais accidentellement doué d'une couleur jaunâtre. Sa saveur est très-âcre, son odeur rappelle à la fois celle de la ciguë, du tabac et de la souris; on ne peut la sentir longtemps sans être incommodé. Cet alcaloïde est, du reste, extrêmement vénéneux. Sa densité est égale à 0,89 à + 15°; elle bout vers 212°. L'eau froide dissout environ le centième de son poids de conicine, et, comme cet alcaloïde est moins soluble à chaud, la solution aqueuse se trouble par l'ébullition; l'alcool la dissout en toutes proportions. Un mélange de 1 partie de conicine et de 4 parties d'alcool absolu n'est pas précipité par l'eau. L'éther dissout 1/6 de son poids de conicine; les huiles fixes et certaines huiles volatiles dissolvent également des proportions notables de cette base.

La conicine est très-altérable à l'air; elle prend une coloration brune, en passant par les nuances les plus belles et les plus variées, et finit par atteindre la consistance d'une résine. On ne peut la distiller sans altération, à moins d'opérer dans un courant d'hydrogène, ou au moins à l'abri de l'oxygène et de l'air.

La conicine est une base puissante, dont les dissolutions sont alcalines et ramènent énergiquement au bleu le papier de tournesol rougi. La molécule de conicine est monacide, c'est-à-dire qu'elle exige, pour être saturée, une molécule d'acide monobasique; elle forme des sels difficilement cristallisables avec les acides sulfurique, phosphorique, nitrique et oxalique. Les sels de conicine sont inodores; dissous, ils répandent une légère odeur de ciguë. Ils éprouvent à l'air le même genre d'altération que la conicine isolée; ils sont solubles dans l'eau et l'alcool, quelques-uns même dans l'éther; quand on les évapore, ils perdent une partie de leur base, qui se volatilise ou se décompose en partie. MM. Planta et Kékulé ont démontré que la conicine du commerce renferme souvent de la *Méthylconicine*.

M. Wertheim a isolé des fleurs et des fruits de la grande ciguë une seconde base différente de la conicine, et lui a donné le nom de *Conhydrine*. La composition de la conhydrine peut être représentée par la formule  $C^{16}H^{17}AzO^2$ . Cette substance est cristallisable et se décompose en conicine et en eau, par la distillation avec l'acide phosphorique anhydre.

La conicine peut être tirée des feuilles de ciguë; mais elle se trouve en proportion beaucoup plus grande dans les fruits.



Pour obtenir la conicine, on distille les fruits de la ciguë avec de la potasse caustique en dissolution étendue, aussi longtemps que le produit de la distillation conserve de l'odeur. On sature la liqueur distillée au moyen de l'acide sulfurique dilué, et l'on évapore en consistance sirupeuse. On ajoute au produit un mélange de deux parties d'alcool et de 1 partie d'éther, tant qu'il se précipite du sulfate d'ammoniaque, et l'on retire l'alcool par la distillation. On introduit le résidu dans une cornue avec une dissolution de potasse caustique très-concentrée, et l'on distille de nouveau.

La conicine est alors à l'état d'hydrate; on l'obtient anhydre en la distillant sur du chlorure de calcium. Souvent elle retient de l'ammoniaque dont on la débarrasse en la laissant séjourner pendant quelque temps sous le récipient de la machine pneumatique, ou en ayant recours au procédé de MM. Boutron et Henry, qui consiste à la traiter par un peu d'eau chlorée; celle-ci décompose l'ammoniaque sans altérer la conicine.

On obtient de la conicine suffisamment pure pour l'usage médical au moyen du procédé suivant donné par MM. Devay et Guillermond.

A l'aide des fruits de ciguë et de l'alcool à 85°, on prépare un extrait de consistance sirupeuse que l'on reprend par une petite quantité d'eau, afin de séparer l'huile. Cette solution est introduite dans un flacon avec un peu de potasse caustique et une proportion d'éther égale au cinquième du poids des fruits. On agit fortement le mélange et l'on sépare l'éther. On répète cette manipulation plusieurs fois, de manière à employer en tout un poids d'éther égal à celui des fruits; le produit est une *Solution éthérée de conicine*. MM. Devay et Guillermond s'en servent pour préparer une pommade destinée à être employée en frictions et en pansements.

## BAUME CIGUË.

Pr. : Éther ciguë..... 400 gr.  
Axonge..... 200

On fait évaporer en grande partie l'éther ciguë à l'air libre; et, quand la conicine commence à se présenter sous la forme de gouttelettes jaunes, on l'incorpore dans l'axonge en agitant afin d'achever l'évaporation de l'éther.

Quant à la conicine elle-même, elle ne se prête guère à l'usage interne.

**Propriétés thérapeutiques de la ciguë.** — La ciguë, que des paysans ont, dit-on, employée les premiers dans le traitement du cancer, avait été l'objet des observations de plusieurs médecins, lorsque Storck l'a préconisée de nouveau. Quand cette plante est administrée à haute

dose, elle produit de l'assoupissement, de la stupeur, des syncopes. Le pouls se ralentit; il survient du refroidissement accompagné de nausées et de vomissements; puis la mort arrive. A petite dose, tout se borne à quelques vertiges, à des nausées et à de l'anxiété.

La ciguë est considérée comme un agent propre à combattre les tumeurs et les engorgements viscéraux chroniques. C'est un médicament qui doit être manié avec prudence; on commence par de faibles doses que l'on peut successivement porter assez haut. Il n'offre quelque chance de produire de bons effets que si les doses sont suffisamment élevées et si le traitement est suivi avec persévérance.

M. le docteur Laboulbène s'est occupé d'études cliniques sur les propriétés thérapeutiques de la ciguë; il est à désirer que ce savant et consciencieux observateur détermine la valeur réelle de cette substance qui est tombée dans un discrédit extrême, après avoir joui jadis d'une haute réputation en médecine.

Les feuilles constituent la base ordinaire des préparations pharmaceutiques de ciguë. On les récolte lorsque la tige est arrivée à son entier développement et que les fleurs commencent à s'épanouir. Plus tard, les sucres de la plante convergent en abondance vers les organes de la reproduction, au détriment des propriétés médicinales des feuilles et de la tige. Les feuilles, bien mondées, doivent être desséchées aussi rapidement que possible. Si la couleur verte et l'odeur de la plante sont conservées, c'est l'indice certain d'une bonne dessiccation. Un kilogramme de ciguë fraîche nous a donné un peu moins de 200 grammes de ciguë sèche; sur des feuilles mondées avec soin, la perte est des cinq sixièmes.

La poudre et l'extrait de ciguë sont les formes sous lesquelles cette plante est presque toujours employée.

## POUDRE DE CIGUË.

On pulvérise les feuilles sèches de ciguë par contusion dans un mortier, en ayant soin d'arrêter la pulvérisation lorsque les trois quarts de la plante ont passé à travers le tamis.

Soubeiran a pulvérisé des feuilles sèches et mondées de ciguë, et il a cessé l'opération lorsqu'un quart du poids des feuilles est resté comme résidu. Il a déterminé comparativement la quantité d'extrait sec que donnent des poids égaux de poudre et de résidu; l'un et l'autre, épuisés au moyen de l'alcool à 60°, fournissent une proportion d'extrait sensiblement identique. La poudre que l'on recueille, en arrêtant aux trois quarts la pulvérisation de la ciguë non mondée, est à peine différente de celle que donnent les feuilles mondées, pilées sans résidu; on peut donc admettre, approximativement, que la poudre



de ciguë correspond à son propre poids de ciguë sèche mondée.

La poudre de ciguë bien préparée doit être d'un beau vert et posséder une odeur caractéristique très-prononcée. C'est une des formes les plus souvent usitées; on commence par 50 centigrammes, puis on élève successivement la dose jusqu'à plusieurs grammes.

On se sert également de cette poudre délayée dans l'eau tiède pour confectionner des cataplasmes. — D'autres fois on prépare un cataplasme de farine de lin que l'on recouvre de poudre de ciguë humectée; dans la saison convenable, on a fréquemment recours à la pulpe de ciguë fraîche.

#### EXTRAIT DE CIGUË.

On peut préparer les extraits de ciguë par des procédés différents; les produits doivent être soigneusement distingués, car ils ne sont pas également actifs. Le médecin qui les prescrit doit indiquer avec la plus grande attention la nature de l'extrait dont il entend faire usage.

L'extrait de ciguë obtenu au moyen du suc dépuré a été adopté par la pharmacopée française comme extrait officinal; c'est celui qui doit être délivré par le pharmacien toutes les fois qu'une ordonnance spéciale n'en indique pas positivement un autre.

#### EXTRAIT DE CIGUË PRÉPARÉ AVEC LE SUC DÉPURÉ.

On clarifie le suc de ciguë, en le soumettant à l'ébullition; on le passe à travers un filtre de laine, et l'on fait évaporer le liquide clair à une douce température jusqu'en consistance d'extrait mou.

Plusieurs praticiens considèrent cet extrait comme peu actif; le fait aurait grand besoin d'être démontré. Christison admet cette proposition, et croit que la faible énergie de ce médicament tient à ce que la combinaison naturelle de la conicine se détruit pendant l'évaporation du suc. Ce chimiste pense que la décomposition se produit surtout au moment où l'extrait acquiert la consistance sirupeuse.

Il résulte des observations publiées par Grandval que l'extrait préparé au moyen de l'évaporation du suc de ciguë dans le vide est incomparablement plus actif que le précédent. Cette observation n'a pas été confirmée quand des expériences cliniques ont été tentées à l'aide de l'extrait séché dans le vide et avec un extrait de suc évaporé au bain-marie et agité pendant tout le temps de l'évaporation, c'est-à-dire dans les circonstances prescrites par le Codex.

Il importe de rappeler que des expériences de ce genre ne peuvent servir à juger l'influence du mode évaporatoire que si les deux ex-

traits sont obtenus au moyen du suc isolé de la même plante, récoltée simultanément dans un terrain identique.

#### EXTRAIT DE CIGUË PRÉPARÉ AVEC LE SUC NON DÉPURÉ.

On contuse la ciguë, on l'exprime d'abord entre les mains, puis au moyen d'une forte presse; on filtre le suc à travers une toile pour le débarrasser des débris de tissus. On le distribue, trouble encore, dans des assiettes, et on l'amène en consistance d'extrait par l'évaporation rapide dans une étuve bien ventilée et chauffée à 35 ou 40 degrés. La seule condition nécessaire pour réussir consiste à ne pas étendre une couche de suc trop épaisse, vingt-quatre heures suffisent pour terminer l'évaporation; le produit possède à un haut degré l'odeur de la ciguë.

Cet extrait est celui qui a été employé par Storck dans ses expériences thérapeutiques; il contient près de la moitié de son poids de substances insolubles dans l'eau et probablement inertes. (Inusité.)

#### EXTRAIT DE CIGUË OBTENU PAR L'EAU.

On humecte la poudre de ciguë avec la moitié de son poids d'eau; après deux heures de contact, on tasse modérément la poudre dans un appareil à déplacement, et on la lessive au moyen de l'eau à 20°; la solution est évaporée au bain-marie en consistance d'extrait.

Les extraits de ciguë préparés par ces différents procédés ne sont pas identiques, et ne doivent pas être donnés les uns pour les autres. Il est, du reste, fort difficile d'établir entre eux une comparaison exacte.

100 parties de feuilles de ciguë mondées et sèches, épuisées par l'eau distillée, nous ont donné 42 parties d'un extrait de consistance ferme.

#### EXTRAIT DE CIGUË OBTENU PAR L'ALCOOL.

On réduit la ciguë en poudre; on l'humecte avec la moitié de son poids d'alcool à 60°; on la tasse entre deux diaphragmes dans l'appareil à déplacement; après 12 heures, on la lessive, jusqu'à épuisement, à l'aide de l'alcool au même titre. Quand les dernières portions d'alcool ont pénétré dans la poudre, on recouvre celle-ci d'eau, et l'on arrête l'écoulement aussitôt que la liqueur, en tombant, trouble les premières solutions obtenues.

Fouquier a constaté l'efficacité de l'extrait alcoolique de ciguë; en effet, ce médicament est peu altéré, grâce aux conditions favorables qui résultent d'une évaporation moins longtemps prolongée au contact de l'air. De plus, la détermination des quantités relatives d'extrait fournies par la ciguë mondée, épuisée au moyen de l'eau ou de



l'alcool à 60°, montre qu'une partie d'extrait alcoolique équivaut à 1,38 d'extrait de suc dépuré.

L'extrait alcoolique de ciguë est la base de l'emplâtre de ciguë préparé suivant l'excellente formule donnée par Planché. Cet emplâtre est incontestablement supérieur à l'emplâtre obtenu par l'ancien procédé.

## EMPLÂTRE DE CIGUË DE PLANCHÉ.

|  |   |
|--|---|
| Pr. : Extrait alcoolique de ciguë..... | 9 |
| Résine élémi purifiée.....             | 2 |
| Cire blanche.....                      | 1 |

On liquéfie la résine et la cire à une température modérée, et l'on ajoute l'extrait, qui s'incorpore facilement dans le mélange. Cet emplâtre contient les trois quarts de son poids d'extrait de ciguë.

Cette préparation est désignée dans le Codex de 1866 sous le nom d'*Emplâtre d'extrait de ciguë*.

## TEINTURE ALCOOLIQUE DE CIGUË.

|                        |   |
|------------------------|---|
| Pr. : Ciguë sèche..... | 1 |
| Alcool à 60°.....      | 5 |

Faites macérer pendant 15 jours, passez avec expression, filtrez. Procédé beaucoup plus simple et plus sûr que la lixiviation prescrite par le Codex.

## ALCOOLATURE DE CIGUË.

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Pr. : Ciguë fraîche contusée..... | 1 |
| Alcool à 90°.....                 | 1 |

Faites macérer pendant 10 jours, passez avec expression, et filtrez. Il y a quelque raison de préférer l'alcoolature de ciguë à la teinture préparée au moyen des feuilles sèches, car la ciguë est une plante qui semble perdre une partie de son activité par la dessiccation. Il importe de noter qu'en raison de l'eau de végétation contenue dans la ciguë fraîche, le rapport de son poids à celui du véhicule est diminué de près de moitié.

## TEINTURE ÉTHÉRÉE DE CIGUË.

|  |   |
|--|---|
| Pr. : Feuilles de ciguë sèche pulvérisées..... | 1 |
| Éther alcoolisé à 0,76.....                    | 5 |

Préparez par lixiviation.

Le sel de conicine est-il dissous par l'éther alcoolisé? Cette question peut être résolue affirmativement.

## HUILE DE CIGUË.

|  |   |
|--|---|
| Pr. : Feuilles de ciguë fraîche contusées..... | 1 |
| Huile d'olive.....                             | 2 |

On chauffe le mélange sur un feu doux jusqu'à ce que toute l'eau

de végétation contenue dans la ciguë soit volatilisée. On fait digérer pendant quelque temps à une douce chaleur; on passe avec expression, et l'on clarifie le produit par le repos ou par la filtration.

La conicine est-elle dissoute par l'huile? Il existe sur ce point plus d'indécision que pour le précédent médicament.

## POMMADE DE CIGUË.

|  |   |
|--|---|
| Pr. : Feuilles de ciguë fraîche contusées..... | 1 |
| Axonge.....                                    | 4 |

On chauffe le mélange jusqu'à ce que l'eau contenue dans les feuilles soit entièrement expulsée; on passe avec expression, et l'on sépare les fèces. Cette pommade est quelquefois employée dans le pansement des ulcères scrofuleux.

## EMPLÂTRE DE CIGUË.

|                                    |     |
|------------------------------------|-----|
| Pr. : Résine de pin (Galipot)..... | 94  |
| Poix blanche purifiée.....         | 44  |
| Cire jaune.....                    | 64  |
| Huile de ciguë.....                | 13  |
| Feuilles fraîches de ciguë.....    | 200 |
| Gomme-ammoniaque purifiée.....     | 50  |

On liquéfie les matières fusibles, et l'on ajoute la ciguë contusée; on chauffe jusqu'à complète évaporation de l'eau de végétation; on passe à la presse; on laisse refroidir, et l'on sépare les fèces. A la suite de cette opération, on liquéfie de nouveau la masse emplastique, puis on y incorpore la gomme ammoniaque dissoute dans l'alcool à 60° et évaporée en consistance d'extrait.

On a souvent modifié cette formule, à laquelle on reproche d'amener la perte d'une notable partie du produit, qui reste engagée dans le marc de ciguë; mais, quand on peut disposer d'une bonne presse, cette perte est très-faible. Soubeiran a reconnu, en traitant le résidu par l'essence de térébenthine, que la proportion d'emplâtre qu'il retient ne s'élève pas au delà des deux centièmes de la masse totale.

M. Vuastard a proposé d'apporter au précédent procédé une modification qui permet de séparer plus facilement la masse emplastique. Quand l'eau de végétation de la plante est volatilisée, on ajoute à la matière son poids d'eau bouillante, et, après quelques bouillons, on soumet le produit à la presse entre des plaques métalliques chauffées. La masse résineuse est séparée de l'eau; on l'épure en la tenant fondue à une douce chaleur; on isole les fèces et l'on incorpore la gomme ammoniaque.

Van Mons remplace la ciguë par le dépôt d'albumine et de chloro-

BIBLIOTECA  
FAC. DE MED. U. A. M. L.

FAC. DE MED. U. A. M. L.

BIBLIOTECA  
FAC. DE MED. U. A. M. L.

FAC. DE MED. U. A. M. L.



phylle obtenu par l'ébullition du suc ; mais ces substances sont loin de posséder toutes les propriétés de la plante.

Boullay a conseillé de fondre la gomme ammoniacque en larmes, et d'y incorporer l'emplâtre ordinaire de ciguë ; la gomme ammoniacque fond difficilement, ce qui rend la manipulation incommode.

M. Caventou chauffe la ciguë dans l'huile jusqu'à consommation de l'humidité, et il ajoute au liquide la gomme ammoniacque et les autres substances résineuses.

Guibourt, à l'exemple de quelques pharmacopées étrangères, remplace la ciguë fraîche par la poudre de ciguë, et chauffe celle-ci avec l'huile de ciguë et la cire, afin de faciliter la dissolution de la chlorophylle.

Hubert, de Caen, fait macérer la ciguë pulvérisée dans l'alcool à 60°, et, après 48 heures de contact, il l'ajoute aux résines fondues. Il volatilise l'alcool par l'ébullition, et il verse, en même temps que la poix blanche, la gomme ammoniacque fondue dans l'huile de ciguë. L'emplâtre ainsi obtenu n'est pas d'une belle couleur, il est d'un vert noirâtre.

Le mieux est de s'en tenir à la préparation de Planche ; ce dernier médicament est d'autant meilleur qu'on ignore si la conicine existe dans l'emplâtre ordinaire. Ce dernier pourrait bien ne devoir son action qu'aux matières résineuses et à la gomme ammoniacque qui entrent dans sa composition.

## FRUITS DE CIGUË.

La difficulté de doser convenablement la conicine et la facilité avec laquelle elle s'altère, constituent un grave obstacle à son emploi médical. Mais les fruits de la ciguë sont plus riches en conicine que les autres parties de la plante, et cet alcaloïde s'y conserve intact pendant longtemps. Cette observation donne une grande valeur à la proposition faite par MM. Devay et Guillermond d'accorder à ces fruits la préférence sur toutes les anciennes préparations de ciguë.

Il faut choisir les fruits aussi récents que possible et les réduire en poudre. Cette poudre ne doit être préparée qu'en petite quantité à la fois et conservée dans des vases de verre rougeâtre bien bouchés.

Suivant M. Barral, la proportion de conicine s'élève à 4 pour 100 dans les fruits secs.

Un gramme de poudre de fruits contient donc 40 milligrammes de conicine.

## PILULES DE FRUITS DE CIGUË.

|  |       |
|--|-------|
| Pr. : Poudre récente de fruits de ciguë..... | 5 gr. |
| Sirop de gomme.....                          | S. Q. |

Préparez une masse pilulaire et divisez-la en 100 pilules. Chacune d'elles contient environ 2 milligrammes de conicine ; on fait varier les doses à volonté.

## TEINTURE DE FRUITS DE CIGUË.

|                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| Pr. : Fruits de ciguë pulvérisés..... | 1 |
| Alcool à 80°.....                     | 5 |

Préparez une teinture par macération.

## SIROP DE FRUITS DE CIGUË.

|                                       |        |
|---------------------------------------|--------|
| Pr. : Fruits de ciguë pulvérisés..... | 10 gr. |
| Sirop de sucre.....                   | 2000   |

On épuise les fruits de ciguë par 5 parties d'alcool à 80°, et l'on ajoute la teinture au sirop, que l'on aromatise d'ailleurs à volonté.

Une cuillerée de sirop correspond à 10 centigrammes de fruits de ciguë. (Devay et Guillermond.)

## INJECTION DE CONICINE.

|  |         |
|--|---------|
| Pr. : Teinture de fruits de ciguë..... | 100 gr. |
| Eau de chaux.....                      | 900     |

Mêlez et filtrez.

La chaux, en décomposant le sel naturel de conicine, met la base en liberté et fait apparaître l'odeur forte qui lui est propre.

## CÉVADILLE.

La Cévadille des pharmacies est constituée par les fruits et les semences d'une plante croissant spontanément au Mexique, le *Schœnocalyon officinale* A. Gr., de la famille des Colchicacées. Elle paraît avoir reçu son nom en raison de sa ressemblance apparente avec une graminée : *Cévadille*, de *Cebada*, orge. Les fruits qui constituent la seule partie du végétal employée en pharmacie sont de petites capsules minces, sèches, trilobulaires, dont les loges s'ouvrent par le sommet ; elles contiennent quelques semences noirâtres, allongées et légèrement courbées en forme de faucille.

D'après l'analyse de Pelletier et Caventou, la cévadille contient :

*Vératine* ; matières grasses : *acide cévadique* ; *cire* ; *acide gallique* ; *matière colorante jaune* ; *substances gommeuses*.

L'*Acide cévadique* est solide, incolore ; il cristallise en aiguilles nacrées et possède une odeur faible ; il fond à 20° et est volatil.

Merck a trouvé dans la cévadille un autre acide particulier, qu'il a nommé *Acide vératric*. Ce composé appartient, suivant ce chimiste, à la série des acides gras volatils.